

Saint Martin d'Hères – La place Lucie Aubrac, un archipel de jardins de pluie

Saint Martin d'Hères, Lucie Aubrac Place, an archipelago of rain gardens

Emmanuel Jalbert¹, Yann Chabod¹, Rémy Tranchant², Thierry Luppé², Nicolas Martin³, Christophe Sabatier³.

¹ In Situ paysage et urbanisme, 8 quai St Vincent, 69 001 Lyon (e.jalbert@in-situ.fr y.chabod@in-situ.fr). ² Ville de Saint Martin d'Hères, 111 avenue Ambroise Croizat, BP 7, 38401 Saint-Martin-d'Hères. ³ E2ca / Korell, 65 avenue Victor Hugo, 69160 Tassin-La-Demi-Lune.

RÉSUMÉ

À proximité de Grenoble, le concours lancé lors de l'arrivée du tram pour aménager ce carrefour visait à créer une place urbaine aux abords du collège. Le projet d'In Situ tentait d'installer la figure régulière d'un long rectangle dans ce tissu fragmenté. Mais l'agrandissement du carrefour et le phasage des constructions ont amené à reformuler la question initialement posée pour mettre en œuvre un tout autre projet. Le territoire de la plaine de l'Isère conserve les traces de l'ancien parcellaire agricole, des mares et des fossés de drainage accompagnés de grands saules blancs et de peupliers. Ces bouquets d'arbres pompent le surplus d'eau et façonnent le paysage de la ville. La proposition de réinterprétation de cette gestion agricole a consisté à installer un archipel d'îles-jardins sur les différents parvis. Ces « jardins de pluie » qui prennent la forme de galets de diverses tailles, disposés en fonction des points de vues sur les sommets des Alpes et dimensionnés en fonction des quantités des volumes d'eau à infiltrer. Ces jardins en creux sont généreusement plantés et cernés d'un simple cordon de saules tressés. Ils accueillent tout un écosystème de milieu humide, une végétation et une faune inattendue en ville. La disposition des îles-jardins dégage des espaces de déambulation et des parvis revêtus de stabilisé perméable, quelques bancs s'adossent aux jardins de pluie. De facto, le coût d'entretien annuel de cet espace public atypique s'avère très modique. Cette place-jardin manifeste l'idée que la nature peut aussi être urbaine. Ce projet illustre aussi le fait qu'il est souvent pertinent de réinterroger le programme d'un aménagement, de savoir le faire évoluer avec souplesse pour ne réaliser que l'essentiel, ce qui fait sens.

ABSTRACT

Near Grenoble, the competition for the development of this intersection, launched during the construction of the tram line, aimed at the creation of an urban town square at the edge of the secondary school. In Situ's design attempted to cut the regular figure of a long rectangle in this fragmented tissue. But the enlargement of the intersection and the phasing of constructions, led to a reformulation of the initial question and thus to the implementation of a completely different project. The area around the Isère plain preserves the traces of the old agricultural land division, with pools and drainage ditches accompanied by large white willows and poplars. These clusters of trees suck up excess water and fashion the landscape of the city. The proposal to reinterpret the management of these agricultural lands consisted in installing an archipelago of garden islands on the different parvises of the surrounding buildings. These "rain gardens" take the irregular shape of different-sized stones, positioned in order to take advantage of lookout points of the Alpine peaks and sized according to the quantity of water that infiltrates the area. These slightly sunken gardens are generously planted and ringed by a simple fence of braided willow. They host an entire ecosystem of wetlands, an unexpected flora and fauna in the city. The arrangement of the garden-islands provides space for a strolling area and for several parvises coated with a stabilized permeable surfacing. A few benches abut the rain gardens. In practice, the annual maintenance cost of this atypical public space proves to be very modest. This garden-square demonstrates the idea that nature can also be urban. It also illustrates the fact that it is often relevant to re-examine a development plan, to know how to make it evolve with flexibility in order to produce only nothing but the essential. And that only makes sense.

MOTS CLÉS

Infiltration multipoints, jardins de pluie, jardin écologique, jardin économique, place jardin

1 CONTEXTE DU PROJET

1.1 Gérer l'eau sur un espace piétonnier de grande taille

Au départ, le projet avait pour objectif de requalifier la place Lucie-Aubrac dans un contexte urbain en forte évolution : arrivée d'un tramway, projets de constructions d'habitat collectif et d'équipements autour de la place. L'espace est vaste (8000m²) et morcelé par les infrastructures de transport.

L'objectif de gérer sur place les eaux pluviales des d'espaces piétons apparaît dès les premières esquisses de conception. En 2005, ce type d'opération est encore peu développée à l'échelle communale. Se pose alors la question de la technique à employer sur une place soumise à forte fréquentation avec des usages variés. La réalisation d'un bassin unique est abandonné. En effet, il est consommateur d'espace, et non approprié à un contexte de place urbaine.



Configuration actuelle de la place : la surface minéralisée de la place est ponctuée par des jardins de pluie sous la forme d'îles végétalisées. Ce projet redonne une cohérence à un tissu urbain peu homogène

2 DESCRIPTION RAPIDE DE L'AMENAGEMENT

2.1 Des îles végétales qui redonnent une unité à la place

Style "normal" pour la rédaction de votre texte. Sur la place Lucie-Aubrac, la gestion de l'eau pluviale est fractionnée en plusieurs points de collecte. Autrement dit l'eau n'est pas collectée en un seul lieu, un bassin unique, mais est acheminée vers un ensemble d'îles végétales qui collectent et infiltrent les eaux des surfaces piétonnes. Ces îles, de tailles variées, marquent la place, et confèrent à ce lieu l'image d'une place-jardin verdoyante. Elles permettent également d'offrir une même atmosphère à des sous-espaces au départ peu unitaires. En effet, la place Lucie-Aubrac s'inscrit dans un tissu urbain mixte d'habitat collectif, d'habitat et d'équipements en plein renouvellement. Elle accueille un collège, un gymnase, des logements avec commerces en rez-de-chaussée. Un établissement social de travail et d'hébergement, une maison du handicap ont complétés les équipements en place. Ces bâtiments, d'époques et de factures différentes, constituent un tissu urbain peu homogène. L'organisation du bâti est lâche et l'espace est morcelé en 3 parties par un vaste carrefour routier. Un des points forts du projet est d'utiliser un traitement commun à l'ensemble des sous-espaces composant la place : un massif végétal linéaire délimite la place. Le choix d'un matériau de sol unique pour l'ensemble des espaces piétons permet de reconstituer une grande cohérence d'ensemble. Enfin, un archipel d'îles végétales donne à la place une identité forte.



Un exemple d'îlot végétal. Ici il s'agit d'un îlot traversant, planté de saules blancs (*Salix alba*) et de massettes à larges feuilles (*Typha latifolia*). Cet îlot est clôturé par une installation en saule tressé.

3 LE FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE



3.1 Plusieurs îlots d'infiltration plutôt qu'un grand bassin

Le fonctionnement hydraulique de ces jardins de pluies est simple. Les jardins de pluie de cette place piétonne ont pour vocation de collecter :

- les eaux de ruissellement de la place
- les eaux de toiture de certains bâtiments publics

L'eau de voirie est quant à elle, renvoyée au réseau. Le projet initial misait d'abord sur un sol piéton particulièrement perméable. Mais, faute de retours d'expérience suffisant notamment en usure des matériaux et en colmatage, cette option n'a pas été retenue. Un sable stabilisé renforcé, drainant, a finalement été choisi. En cas de très forte pluie, l'infiltration n'est pas suffisante, aussi le ruissellement du sol est géré par les îles végétales.

Toutes les îles végétales n'ont pas vocation à jouer un rôle de jardin de pluie. Certaines îles restent sèches, tandis que d'autres sont destinées à l'infiltration. C'est le cas notamment des deux îles qui traitent les eaux des toitures à proximité du collège et du gymnase. Au centre des îles infiltrantes, un puits perdu en galets capte l'eau et l'amène dans un bassin enterré. L'intensité des pratiques en surfaces amène à développer l'essentiel des capacités de stockage dans des buses en béton enterrées. L'entretien est limité au nettoyage de cette cheminée qui peut potentiellement se colmater.

La végétation plantée est choisie pour sa capacité à supporter des alternances de périodes arrosées à sèches. Autour de chaque île végétalisée, une clôture de saules tressés a été installée. Cette protection initialement temporaire permettait de protéger les jeunes plantations du piétinement. Ces clôtures vivantes, finalement maintenues, participent désormais à l'identité forte au lieu.



Collecte des eaux pluviales. Seuls les îlots marqués en bleu collectent les eaux des surfaces piétonnes, ils sont constitué d'une végétation à large spectre hygrométrique

4 LE FONCTIONNEMENT URBAIN

4.1 Des îles végétales, riches en usages

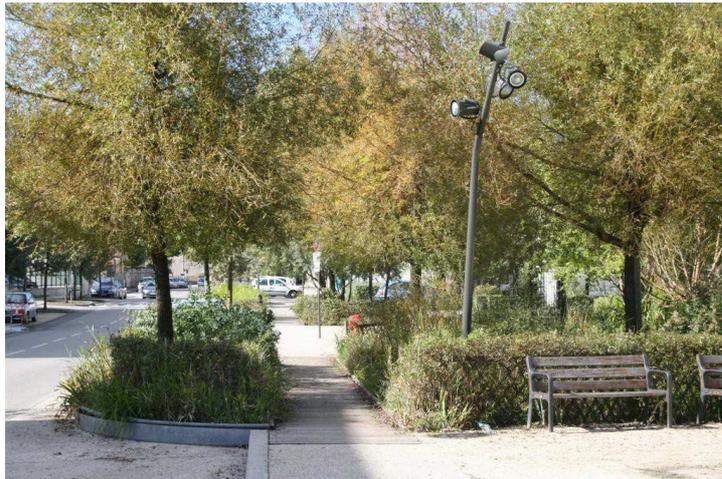
Le projet d'aménagement de la place Lucie-Aubrac a su tirer parti des multiples contraintes du lieu tout en créant une ambiance de quartier de qualité. Cette place très fréquentée est ponctuée de jardins de pluies qui collectent l'eau du quartier tout en offrant un espace urbain agréable aux usages multiples. Le projet a également revu les circulations et les voiries autour de la place. Le tracé de la voie passant au pied du collège Édouard-Vaillant a été redessiné et recalibrée. L'objectif est de mettre en scène le collège et son gymnase avec un espace piéton généreux qui forme un parvis. L'ensemble offre une visibilité accrue à des équipements jusqu'alors peu mis en valeur.

Les îles végétales de la place constituent des jardins agréables pour la promenade ou le repos. De nombreux collégiens, usagers des transports collectifs ou personnes à mobilité réduite du centre d'accueil voisin s'installent sur les bancs, généreusement disposés autour des îles végétales. Positionnés en groupes ou isolés, des bancs, des chaises, des banquettes, et même des assis-debouts, permettent de nombreux usages.

Les îles végétales procurent également de l'ombre, de la fraîcheur. Ces aménagements isolent l'utilisateur de la fréquentation du carrefour et offrent des ambiances intimistes au coeur de cette grande esplanade. Les îlots concentrent le mobilier : mâts d'éclairage, mobilier d'assise, corbeilles de propreté, arceaux pour vélo. Cela permet de libérer l'espace central. Le sol piéton en stabilisé semi-perméable reste confortable même après une pluie. Un trottoir en béton qui borde la voirie assure un confort par tout temps. Ce trottoir profite de l'ambiance végétale de la place et traverse même certains îlots, sans détour, offrant au simple passant un agrément sur son parcours.

Le principe d'organisation retenu répond également à des contraintes techniques fortes :

les voies d'accès pompiers aux équipements et aux logements, les contrôles d'accès, les accès livraisons. Toutes ces contraintes s'effacent au profit d'un espace qui reste lisible et dont l'ambiance dégagée est celle d'une place-jardin



Au pied du collège, les îlots offrent des « assisdebout » permettant d'autres postures et qualités d'attente. Le flux piéton profite également de l'ambiance végétale de la place. Ici, le trottoir traverse à plusieurs reprises les îlots plantés.

5 LES POINTS FORTS

- Inventer un projet d'espace urbain qui exploite et transforme des contraintes fortes en atout.
- Éviter de centraliser la collecte des eaux de pluie vers un aménagement unique.
- Répartir la charge vers plusieurs jardins de pluie qui ponctuent l'espace minéralisé de la place.
- Proposer des jardins de pluie variés en taille, en végétation, en ambiance afin de favoriser des usages multiples.
- Faire disparaître l'aspect technique de la gestion des eaux pluviales au profit d'un aménagement paysager de qualité.